

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 août 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N° 631

présenté par

Mme Lebec, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 44

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« du dernier »,

Les mots :

« de l'avant-dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.